

DEMANDE D'AIDE FINANCIERE POUR SPORTIF DE HAUT NIVEAU

**INSCRITS SUR LES LISTES MINISTERIELLES
CATEGORIES RELEVÉ ESPOIR ET COLLECTIF NATIONAL**

Dossier à retourner avant le 29 février 2024

au

***Conseil départemental de la Haute-Vienne
Pôle développement
Direction culture-sport-vie associative
Mission sport
11, rue François Chénieux
CS 83112
87031 – Limoges cedex 1***

DISCIPLINE PRATIQUÉE :

NOM ET PRENOM DU SPORTIF :

COMITE DEPARTEMENTAL :

Adresse :



Email :

Nom, prénom du (de la) Président(e) :



Email :

CLUB :

Nom :

Adresse :



Email :

Nom, prénom du (de la) Président(e) :



Email :

INFORMATIONS PRATIQUES

Pour bénéficier d'une aide du Département de la Haute-Vienne dans le cadre du dispositif départemental d'aide aux sportifs de haut niveau, ces derniers doivent déposer une **demande relative à la saison sportive en cours (2023-2024)**. Cette demande est instruite par les services départementaux en charge du sport.

1 – Conditions d'éligibilité au dispositif :

- > Pratiquer un sport individuel ;
- > être inscrit sur les listes ministérielles dans les **catégories collectif national, espoir ou relève** ;
- > être licencié et domicilié fiscalement en Haute-Vienne (dérogation pour un sportif licencié hors département dans le cas où aucun club ne permet la pratique sportive de haut niveau en Haute-Vienne dans la discipline concernée) ;
- > ne pas exercer en principe d'activité salariée à temps complet ;
- > s'engager, par la signature d'un protocole d'accord, à satisfaire à certaines obligations (progression dans la pratique de la discipline, participation à des actions de promotion du sport entreprises par le Département, ...).

2 – Montant de l'aide :

<u>Sportifs en pôles</u>			<u>Sportifs hors pôles</u>	
	<u>Pôle Espoir</u>	<u>Pôle France</u>		
Collectif national	300 €	300 €	Collectif national	300 €
Espoir	600 €	700 €	Espoir	700 €
Relève	700 €	800 €	Relève	800 €

- > l'aide est apportée pour les dépenses suivantes : frais générés par la pratique d'un sport de haut niveau ou par la fréquentation d'une structure d'entraînement et de formation de type pôle « Espoir » ou pôle « France » (frais de déplacements et d'hébergement, frais d'acquisition de matériels).

3 – Modalités de paiement de l'aide :

- paiement sur production des justificatifs correspondants ;
- versement sur le compte bancaire du demandeur.

4 – Le dossier de pièces constituant la demande :

- une lettre manuscrite motivant la demande d'aide financière, adressée à l'attention de Monsieur le Président du Conseil départemental de la Haute-Vienne ;
- le relevé d'identité bancaire du sportif ou du représentant légal ;
- une copie de l'avis d'imposition (cette pièce est obligatoire comme justificatif de domiciliation fiscale) ;
- la structure d'entraînement (club, pôle, autres....) (page 4) ;
- les résultats sportifs obtenus durant les deux dernières saisons et pour la saison en cours (page 6) ;
- un budget descriptif du coût de la pratique pour la saison en cours (2023-2024) (page 9) ;
- le calendrier des stages et des compétitions pour la saison 2023-2024 ;
- un dossier de presse concernant le sportif (si possible).

5 – Envoi du dossier :

Vous devez adresser obligatoirement ce dossier, dûment complété,

avant le 29 février 2024, à l'adresse suivante :

Monsieur le Président du Conseil départemental de la
Haute-Vienne
Pôle développement
Direction culture-sport-vie associative
Mission sport
11, rue François Chénieux
CS 83112 - 87031 Limoges cedex 1

Contacts utiles :

Jacques AUDRERIE
Chargé de mission sport
Tél. : 05 44 00 14 81
jacques.audrierie@haute-vienne.fr

Loubna KERMAS
Gestionnaire sport
Tél. : 05 44 00 13 79
loubna.kermas@haute-vienne.fr

Présentation du sportif

Nom et Prénom du sportif :

Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____

Domicile actuel:

Code postal : _____ Commune

Téléphone fixe : ___/___/___/___/___/___ Portable ___/___/___/___/___/___

Email : _____ Site internet : _____

Adresse de correspondance, si différente :

Code postal : _____ Commune : _____

Situation sportive

Le sportif est-il inscrit sur les listes du Ministère des sports ? OUI NON

Si oui, dans quelle catégorie :

RELEVE	<input type="checkbox"/>
---------------	--------------------------

ESPOIR	<input type="checkbox"/>
COLLECTIF NATIONAL	<input type="checkbox"/>

Structure actuelle d'entraînement :

- Pôle espoir : OUI NON
- Pôle France : OUI NON
- Club d'accèsion territoriale ou nationale : OUI NON
- Centre régional d'accèsion territoriale ou nationale : OUI NON

Si oui, nom de la structure :

Club de pratique :

☞ Nombre de séances d'entraînement par semaine (saison en cours) : _____

☞ Nombre d'heures d'entraînement par semaine (saison en cours) : _____

☞ Période d'entraînement : du _____ au _____

☞ **Niveau actuel de compétition :**

	Oui	Non	Si oui, préciser :
Régional			
Interrégional			
National			
International			

☞ **Niveau espéré à court terme (2 à 5 ans) :**

Sélection en Equipe de France : OUI NON

Si oui, préciser :

Saison	Catégorie	Compétition / Résultat

☞ **Le sportif a-t-il déjà été sélectionné au niveau régional :** OUI NON

Si oui, préciser la saison et la catégorie:

☞ Principaux résultats sportifs :

Saison	Catégorie	Performance ou titre
2023/2024		
2022/2023		
2021/2022		

☞ Conditions d'obtention du matériel utilisé pour la pratique de la discipline :

- achat personnel : OUI NON
- achat par le club : OUI NON
- prêt : OUI NON
- Autre, préciser :

Situation socioprofessionnelle

Situation actuelle du sportif :

	oui	non	Si oui, préciser :
Etudiant ou scolaire			- Niveau d'études : - Branche et diplôme préparé : - Etablissement fréquenté : - Ville :
Salarié			- Profession : Temps partiel <input type="checkbox"/> - Employeur : Temps complet <input type="checkbox"/> - Nature du contrat :
Travailleur indépendant			- Profession : - Lieu d'exercice :
Demandeur d'emploi			

- Pour les sportifs / sportives à la charge des parents, préciser la situation professionnelle:

- du père :
- de la mère :

Cursus scolaire - Formation

Lister les diplômes scolaires et/ou sportifs obtenus par le demandeur :

Projet professionnel – objectifs poursuivis à plus long terme

Budget prévisionnel 2023/2024

DEPENSES	MONTANT EN EUROS	RECETTES	MONTANT EN EUROS
Matériels		Subventions	
- €	- Ministère des Sports (DRDJSCS Nouvelle-Aquitaine) €
- €	- Région Nouvelle-Aquitaine €
- €	- Conseil départemental 87 €
- €	- Aides fédérales €
- €	- Ligue (Comité Régional) €
- €	- Comité Départemental €
Frais de compétitions		- Club €
- Déplacements €	Partenariat/sponsorisme €
- Inscriptions €		
- Hébergement €		
- Autres : - €	Autres recettes	
- €	- Bourses €
		- Allocation €
		- Autres : €
Frais d'entraînements			
- Déplacements €		
- Autres : €	Part restant à la charge du sportif et/ou des parents €
Frais d'internat €		
Frais de demi-pension €		
Frais de stages			
- €		
- €		
- €		
TOTAL €	TOTAL €

AVIS

(Cette fiche est à faire compléter par le sportif sollicitant une aide)

AVIS motivé du Président du club d'appartenance du sportif qui présente la demande :

Cachet du club et Signature :

AVIS du conseiller technique fédéral ou du conseiller technique du Comité départemental ou régional :

– sur la progression et le potentiel du sportif :

– sur la demande :

Nom et Prénom de la personne donnant l'avis :

Tél. :

Email :

Signature

Cadre réservé à la collectivité :